

Fiche de Sécurité

Produit :

Monoxyde de carbone

Page :1/5

N° FDS : 019

Version : 3.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 27/10/1995

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	019
Nom du produit	Monoxyde de carbone
Formule chimique	CO
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page.
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page.

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	00630-08-0
N° CE (EINECS)	211-128-3

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz comprimé. Extrêmement inflammable. Toxique par inhalation. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
----------------------------	--

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	Toxique par inhalation. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Ingestion	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
Produits de combustion dangereux	Aucun.
Agents d'extinction appropriés	Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
Méthodes spécifiques	Si possible, arrêter le débit gazeux. S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé. Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux.

Fiche de Sécurité

Produit :

Monoxyde de carbone

Page :2/5

N° FDS : 019

Version : 3.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 27/10/1995

Equipements de protection spéciaux pour
pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone.
Eliminer les sources d'inflammation.
Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage

S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition TLV(ACGIH)

25 ppm (2000 edition)

Valeur limite d'exposition nationale

Grande-Bretagne: LTEL: 30 ppm; STEL: 200 ppm (EH 40/97)

Allemagne: MAK: 30 ppm

France: VME: 50 ppm

Protection personnelle

Assurer une ventilation appropriée.
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.

Fiche de Sécurité

Produit :

Monoxyde de carbone

Page :3/5

N° FDS : 019

Version : 3.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 27/10/1995

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire	28
Point de fusion	-205 °C
Point d'ébullition	-192 °C
Température critique	-140 °C
Densité relative, gaz (air=1)	1
Densité relative, liquide (eau=1)	0.79
Pression de vapeur à 20°C	Sans objet.
Solubilité dans l'eau (mg/l)	30 mg/l
Aspect/Couleur	Gaz incolore.
Odeur	Non détectable à l'odeur.
Température d'autoinflammation	620 °C
Domaine d'inflammabilité	12.5-74

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants.
-------------------------	--

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités	Destruction des globules rouges (poison hémolytique).
CL50/1h (ppm)	3760 ppm

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités	Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
-------------	--

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités	Eviter de rejeter à l'atmosphère. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Les gaz toxiques et corrosifs produits par combustion doivent être lavés avant rejet à
-------------	--

Fiche de Sécurité

Produit :

Monoxyde de carbone

Page :4/5

N° FDS : 019

Version : 3.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 27/10/1995

l'atmosphère.

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport	Monoxyde de carbone comprimé
Numéro UN	1016
Class/Div	2.3
Autres risques	2.1
Code de classification ADR/RID	1TF
N° de danger ADR/RID	263
Etiquetage ADR	Etiquette 2.1: gaz inflammable. Etiquette 2.3 : matière toxique.
Autres informations relatives au transport	Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et: S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place. S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. Assurer une ventilation convenable. Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir	
67/548	006-001-00-2
Classification CE	F+;R12 Repr.Cat.1;R61 T;R23-48/23
-Symboles	F+: Extrêmement inflammable. T: Toxique.
-Phrases de risques	R12 Extrêmement inflammable. R23 Toxique par inhalation. R48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par

Fiche de Sécurité

Produit :

Monoxyde de carbone

Page :5/5

N° FDS : 019

Version : 3.03

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 27/10/1995

-Phrases de sécurité

inhalation.

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S53 Eviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Fin du document.

Nombre de pages :5